

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, Article 31 (REACH)

POLYPHOSPHATE VITREUX DE SODIUM ET CALCIUM

Numéro de version : 2

Révision : 28/03/2014

Date d'impression : 31/03/2014

Page 1 sur 5

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	POLYPHOSPHATE VITREUX DE SODIUM ET DE CALCIUM
Numéro CAS	23209-59-8
Numéro EINECS	245-490-9
Numéro d'enreg. REACH	Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit	Traitement de l'eau Agent de conditionnement de l'eau
------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société	MERKUR 9, rue Notre Dame 36180 PELLEVOISIN
Téléphone	0 826 960 200

Section 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008	Ce produit n'est pas classé selon le règlement CLP
Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE	Néant
Système de classification	La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage	Ce produit ne comporte aucun élément d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008	Néant
Pictogrammes de danger	Néant
Mention d'avertissement	Néant
Mentions de danger	Néant

2.3 Autres dangers

Autres risques	Néant
PBT	Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT
vPvB	Cette substance n'est pas identifiée comme substance vPvB

Section 3 : Compositions/informations sur les composants

Identité chimique	Substance
Numéro CAS	23209-59-8
Numéro EINECS	245-490-9

Section 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales	Aucune mesure particulière n'est requise
Contact avec la peau	Rincer à l'eau chaude.
Contact avec les yeux	Rincer l'œil avec de l'eau plusieurs minutes.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau et boire abondamment.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, Article 31 (REACH)

POLYPHOSPHATE VITREUX DE SODIUM ET CALCIUM

Numéro de version : 2
Révision : 28/03/2014

Date d'impression : 31/03/2014
Page 2 sur 5

Inhalation Ecarter la victime du lieu de l'exposition.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Indications générales Aucune autre information importante disponible
Contact avec la peau Aucune autre information importante disponible.
Contact avec les yeux Aucune autre information importante disponible
Ingestion Aucune autre information importante disponible
Inhalation Aucune autre information importante disponible

4.3 Indications des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires

Indications générales Aucune autre information importante disponible

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinctions

Moyens d'extinction Eau, vaporisation d'eau, CO2, poudre chimique inerte.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition Néant

5.3 Conseils aux pompiers

Equipeement spécial de sécurité Néant

Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles Se reporter à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle.
Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Recueillir par moyen mécanique et stocker dans un conteneur approprié.
Référence à d'autres sections Aucune substance dangereuse n'est dégagée

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation
Eviter la formation de poussière.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Stocker au frais et au sec en emballage fermé
Emballage approprié Aucune exigence particulière
Classe de stockage 13

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Veuillez demander les conseils techniques de votre fournisseur

Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètre de contrôle

Valeurs limites d'exposition			Poussière respirable	
-	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LCT
EU	3 mg/m ³	-	1 mg/m ³	-

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé
Mesures générales de protection et d'hygiène Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux
Protection respiratoire Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Porter un masque contre la poussière (DIN EN 140/149 FFP1 / FFP2)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, Article 31 (REACH)

POLYPHOSPHATE VITREUX DE SODIUM ET CALCIUM

Numéro de version : 2

Révision : 28/03/2014

Date d'impression : 31/03/2014

Page 3 sur 5

Protection des mains Non nécessaire
Protection des yeux Lunette de sécurité avec protection latérales.
Protection du corps Vêtement de protection léger

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Solide ou poudre
Couleur Translucide, vert ou blanc
Odeur Inodore
pH (solution à 1%) à 20°C 7
Point de fusion (°C) Ca 650
Point d'ébullition (°C) Non déterminé
Point d'éclair (°C) Non applicable
Inflammabilité Ininflammable
Température d'inflammation Non applicable
Température de décomposition Non applicable
Danger d'explosion Non explosible
Limite d'explosivité inférieure Non applicable
Propriété comburante Non applicable
Pression de vapeur Non applicable
Densité en vrac Entre 1 et 1,3
Solubilité dans l'eau Dissolution lente
Coefficient de partage (n-octanol/eau) ca. -2 log POW

9.2 Autres informations

Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles

Section 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité Stable dans les conditions normales de stockage et de transport
Stabilité chimique Stable dans les conditions normales
Possibilité de réaction dangereuse Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales de stockage et de transport
Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles
Matières incompatibles Pas d'autres informations importantes disponibles
Produits de décomposition dangereux Pas de produits de décomposition dangereux connus

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Voie	Espèce	Essai	Valeur	Unités
ORAL	RAT	LD50	>2000	mg/Kg

11.2 Symptômes/Voies d'exposition

Contact avec la peau Pas d'effet d'irritation
Contact avec les yeux Risque d'irritation légère

11.3 Indications toxicologiques complémentaires

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons. Le produit n'est pas soumis à l'obligation de marquage selon les dernières listes CEE en vigueur.

Sensibilisation Aucun effet de sensibilisation connu
Toxicité par administration répétée Pas d'effets indésirables connus
Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Pas d'autres informations importantes disponibles

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, Article 31 (REACH)

POLYPHOSPHATE VITREUX DE SODIUM ET CALCIUM

Numéro de version : 2
Révision : 28/03/2014

Date d'impression : 31/03/2014
Page 4 sur 5

Section 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Ecotoxicité

Espèce	Essai	Valeur	Unités
BACTERIES (OECD 209)	EC50	>1000	mg/Kg
LEUCISCUS IDUS	LC0	>1600	mg/Kg

12.2 Persistance et biodégradabilité

Persistance et biodégradabilité	Non biodégradable. Les phosphates agissent comme des engrais (Eutrophisation). Ne pas laisser pénétrer dans la canalisation sous forme non diluée ou en grande quantité.
Autres informations	Des sels inorganiques ne sont pas biodégradables

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Vu le coefficient de distribution « n-Octanol/eau », une accumulation dans les organismes est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT	Cette substance n'est pas identifiée comme PBT
vPvB	Cette substance n'est pas identifiée comme vPvB

12.6 Autres indications

Pas de DCO, pas de DBO5, pas de AOX. PAS de COV selon al directive 199/13/EC

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code CED (Catalogue Européen des Déchets)	06 03 14
Elimination des déchets	De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.
Elimination des emballages	Eliminer comme tout déchet industriel ordinaire
Produit(s) de nettoyage recommandé(s)	Eau.

Section 14 : Informations relatives au transport

Classe de transport	Ce produit n'est pas classé pour le transport
----------------------------	---

Section 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Etiquetage selon le règlement CE n°1272/2008	Néant
Pictogramme de danger	Néant
Mention d'avertissement	Néant
Mentions de danger	Néant

15.2 Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

La valeur limite relative à la concentration en poussières en milieu fermé de 3 mg/m³ doit être respectée.

Préparations dangereuses	Code du travail (article L 231-6 et 7, articles R 231-51 à 58-2), arrêté du 9 novembre 2004 définissant les critères de classification et les conditions d'étiquetage et d'emballage des préparations dangereuses)
Protection des travailleurs	Hygiène et sécurité au travail : Code du travail : article R 232-5 à 5-14 (aération, assainissement), articles R 231-32 à 38 (formation à

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, Article 31 (REACH)

POLYPHOSPHATE VITREUX DE SODIUM ET CALCIUM

Numéro de version : 2

Révision : 28/03/2014

Date d'impression : 31/03/2014

Page 5 sur 5

Protection de l'environnement

la sécurité), article R 233-43 (cuves, bassins, réservoirs).

Valeurs admises pour les concentrations dans l'atmosphère des lieux de travail : INRS ED 984 et ND 2098 et Arrêté du 9 février 2006.

Déchets : loi 75-633 modifiée (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 92-377, décret 94-609 (relatif aux déchets d'emballages individuels), décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux), décret 98-679 (relatif au transport par route, au négoce et au courtage des déchets).

Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Section 16 : Autres Informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.